

Conseil d'administration du 5 mai 2025

Séance en visioconférence

Point unique à l'ordre du jour : création d'un conseil d'orientation stratégique

Liste de présence

Membres de droit	Représenté par	Procuration donnée à	
Le directeur chargé de l'Enseignement Supérieur au Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche ou son représentant,	Madame Odile Contat , cheffe du département de la diffusion des connaissances et de la documentation		Présente
Le recteur de l'Académie de Paris ou son représentant,			
La présidente de la Bibliothèque nationale de France ou son représentant,	Monsieur Olivier Piffault , directeur du département de la conservation		Présent
Membres des établissements utilisateurs			
Le président de l'Université de Paris Cité,		Monsieur Christophe Pérales , directeur général délégué Bibliothèques et musées	Présent
La présidente de l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne,			
La présidente de l'Université Paris-Saclay	Madame Dominique Minquilan , directrice-adjointe des Bibliothèques, de l'Information et de la Science Ouverte		Présente
Le président de l'établissement public Campus Condorcet,		Monsieur Clément Oury , directeur de l'Humathèque et directeur général adjoint du Campus Condorcet	Présent
Personnalités désignées pour leurs compétences			
Madame Joëlle Ducos , professeure des universités, Sorbonne Université			
Madame Odile Grandet , inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, collège bibliothèque, documentation, livre et lecture publique			Présente
Madame Alice Lemaire , directrice des bibliothèques du Muséum national d'histoire naturelle			Présente

Monsieur François-Joseph Ruggiu , professeur des universités, Sorbonne Université, président du C.A.			Présent
Membres élus par les personnels			
Un représentant des personnels de catégorie A, Madame Virginie GUEU , ingénieur d'études			Présente
Un représentant des autres personnels de catégorie C, siège vacant pendant 3 ans			
Membres avec voix consultative			
Monsieur Frédéric Dagues , contrôleur budgétaire régional IDF			
Madame Véranne Njike , contrôleur budgétaire académique, académie de Créteil,			Présente
Monsieur Frédéric Kelder , agent comptable du CTLes			
Monsieur Guillaume Niziers , directeur du CTLes			présent
Invités			
Madame Laurence Bobis , directrice de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne			
Monsieur Jérôme Bessière , directeur du département de la bibliothèque et de la documentation de l'INHA			Présent
Madame Marie-Lise Tsagouria , directrice de la BULAC			Présente
Madame Romane Coutanson , directrice adjointe du CTLes			Présente
Madame Marie-Odile Iliano , chargée d'études, Département de la diffusion des connaissances et de la documentation, MESR			Présente

Le quorum étant vérifié, le président ouvre la séance en remerciant d'abord les participants de leur mobilisation rapide.

Après la séance en présentiel du 28 novembre 2024, un vote à distance sur la validation de la convention de partenariat entre Ministère de la culture, Ministère chargé de l'ESR, Bibliothèque nationale de France, Agence bibliographique de l'enseignement supérieur et CTLes sur la "Coordination du signalement et de la conservation des publications en série" avait été organisé pour

permettre au CTLes de commencer de travailler dans ce sens. Maintenant, après la séance en présentiel du 11 mars pour laquelle le sujet n'était pas encore prêt, la création d'un comité d'orientation stratégique est proposée au C.A. Après cette séance, le retard des décisions attendues pour la mise en marche du CTLes aura été rattrapé.

Guillaume Niziers reprend le contenu de la note de présentation du comité d'orientation stratégique (C.O.S.) transmise avec la convocation. Un "comité scientifique" était mentionné dans sa lettre de mission reçue au moment du renouvellement de son mandat en 2024. L'appellation de comité d'orientation stratégique paraît maintenant plus adaptée au CTLes qui n'est pas un établissement scientifique. Cette instance devrait pouvoir guider le CTLes dans son évolution et l'accompagner avec des conseils dans le renforcement de son rôle d'opérateur national. L'objectif de rationaliser le stockage en constituant d'une collection de référence nationale, unifiée (dédoublonnée), prioritairement de périodiques, est affirmé. Également, les opérateurs nationaux sont invités par le Ministère à travailler sur des objectifs alignés. Ainsi l'Abes et le CTLes sont-ils en train de faire évoluer le dispositif des plans de conservation partagée des périodiques et le réseau des centres régionaux du Sudoc-Ps qui disparaîtra en 2026 dans le sens d'une meilleure articulation entre signalement, conservation et numérisation dans le cadre de plans de gestion nationaux des périodiques de l'ESR et d'une mutualisation des moyens des opérateurs. Un appel à manifestation d'intérêt porté par le CTLes et l'Abes et ouvert en juin permettra aux établissements volontaires de s'inscrire dans ce cadre. Le futur comité d'orientation stratégique sera amené à participer à la relecture des documents avant publication et à la sélection des candidatures à la rentrée 2025.

Un centre de ressources national de l'ESR pour les plans de sauvegarde des biens culturels (c'est-à-dire les plans d'urgence) est également envisagé pour apporter de la formation et du conseil.

La liste des sujets proposés dans la note n'est évidemment pas limitative.

Après cette présentation, le président ouvre la discussion.

Odile Contat rappelle qu'il est important d'avoir un dialogue scientifique avec les chercheurs sur les missions du CTLes de conservation de collections et de coordination des plans de conservation des périodiques.

Olivier Piffault demande des précisions sur le futur centre de ressources de l'ESR pour les plans de sauvegarde des biens culturels. Guillaume Niziers répond que l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche avait remis en [2022] au Ministère de la culture un rapport intitulé ["Les plans d'urgence dans les bibliothèques patrimoniales françaises : pour une politique nationale de prévention des risques"], que le Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite s'inscrire dans cette démarche et a demandé au CTLes d'étudier la création d'un centre de ressources pour l'ESR, avec du conseil, de la formation, peut-être de la mise à disposition de matériels, dans le cadre de son futur projet d'établissement, et qu'on peut souhaiter une possible collaboration avec la BnF qui a l'expertise de ce domaine. Olivier Piffault demande si ce projet aura des conséquences sur l'éventuel projet de reprise par le CTLes des locaux de Bussy-Saint-Georges libérés par la BnF à son départ pour Amiens. Odile Contat répond affirmativement. Olivier Piffault transmettra l'information en interne à la BnF.

Jérôme Bessière demande comment le travail du C.O.S. s'articulera avec les autres opérateurs de l'ESR. Guillaume Niziers répond que le développement des interactions entre les opérateurs souhaité par le Ministère passera entre autres par la représentation prévue de l'Abes, de Persée et du G.I.S. Collex-Persée au C.O.S. du CTLes.

Clément Oury demande si le CTLes envisage d'autres actions de formation, au-delà des plans de sauvegarde. Guillaume Niziers répond qu'à ce stade non, mais que le C.O.S. pourra être le lieu pour exprimer les idées d'actions.

Le président soumet au vote la création du comité d'orientation stratégique du CTLes. Pas d'opposition, pas d'abstention, la création est donc adoptée à l'unanimité et le président en remercie vivement les membres du C.A.

Guillaume Niziers informe le conseil des premières idées de constitution du C.O.S. rassemblées au cours d'une phase préparatoire par le président du C.A., Odile Contat, Marie-Odile Illiano, Odile Grandet, Romane Coutanson et Guillaume Niziers. Le C.O.S. pourrait être formé de 10 membres La parité entre professionnels des bibliothèques et enseignants-chercheurs semble devoir être recherchée, ainsi que la parité hommes/femmes.

Du côté des enseignants-chercheurs, trois personnes sont pressenties.

- Marie Cornu, juriste, directrice de recherche au CNRS
- L'Université Paris Cité a été sollicitée qui a répondu avec le nom du professeur de médecine, Roman Hossein Khonsari. Christophe Péralès intervient pour dire que cette suggestion a pour but de permettre une représentation au-delà des sciences humaines et sociales afin de couvrir l'éventail des grands secteurs de la connaissance.
- Caroline Bodolec, anthropologue, directrice de recherche au CNRS, EHESS

Du côté des professionnels des bibliothèques.

- Grégory Muira, directeur délégué du G.I.S. COLLEX-Persée
- Gabrielle Richard, directrice de Persée
- Nicolas Morin, directeur de l'Abes
- Christelle Quillet, directrice du service commun de la documentation de Rouen (qui a été directrice du Centre technique de la BnF à Bussy-Saint-Georges de 2000 à 2003, responsable du patrimoine à la BM de Rouen, avant d'intégrer le SCD de Rouen.)
- Il a semblé qu'un représentant étranger pourrait apporter un point de vue intéressant. Ewa Nieszkowska, experte au sein du réseau francophone suisse RERO+ (Réseau de coopération des bibliothèques de Suisse occidentale) a travaillé auparavant à la BnF et au SCD de l'Université de Créteil avant de prendre son emploi actuel en Suisse en 2022.

Le président indique que ces personnes ont été contactées pour connaître leur intérêt, mais qu'aucun engagement n'a été pris auprès d'elles pour garantir l'ouverture des discussions lors de cette séance du conseil d'administration.

Marie-Lise Tsagouria considère que les bibliothèques de l'ESR d'Île-de-France manquent dans la représentation, alors qu'elles sont les premières concernées dans l'usage du CTLes, que le regard extérieur est utile mais qu'il faudrait en plus des professionnels de bibliothèques directement concernés, même si les membres exercent leur fonction *intuitu personae* et non comme délégués de leur établissement.

Guillaume Niziers répond que les bibliothèques de l'ESR parisienne sont déjà représentées au C.A. et que la création du C.O.S. donne la possibilité d'élargir et diversifier les points de vue. C'est pourquoi la recherche s'est portée sur des professionnels non directement concernés par l'activité du CTLes. Il faudrait peut-être augmenter le nombre de membres du C.O.S. pour avoir des représentants directement concernés en plus.

Sur une suggestion de Marie-Lise Tsagouria, le président indique que les représentants des trois opérateurs de l'ESR pourraient être des invités permanents pour pouvoir augmenter le nombre de professionnels des bibliothèques. On passerait alors à un format de 3 + 5 + 5.

La discussion continue sur le format et le nombre avec interventions d'Olivier Piffault, François-Joseph Ruggiu et Odile Contat **pour se conclure sur le format** qui permet de ne pas avoir un C.O.S. trop nombreux **de 3 opérateurs, 3 professionnels des bibliothèques et 5 enseignants-chercheurs** (pour avoir une représentativité suffisante des grands secteurs de la science). Odile Contat ajoute que le C.O.S. aura toute faculté pour inviter d'autres professionnels selon les sujets pour éclairer les débats.

Pour les enseignants-chercheurs, la difficulté est de trouver des personnes ayant un intérêt et une connaissance du monde des bibliothèques. Le président demande aux membres s'ils connaissent dans leur environnement professionnel ce profil. Jérôme Bessière évoque le nom d'un directeur de

laboratoire à l'INHA, s'intéressant à la numérisation des périodiques, mais trouverait utile qu'un chef d'établissement soit membre du C.O.S. pour la question sensible de la cession de collections. Odile Contat oppose à cette idée que la question relève du conseil d'administration. François-Joseph Ruggiu pense qu'un ancien président ou directeur d'établissement aurait plus de temps qu'une personne en activité. Christophe Péralès rappelle que les sciences manquent dans la liste, les mathématiques par exemple, qui ont gardé un usage important de la documentation imprimée, contrairement à d'autres sciences. Dominique Minquilan posera la question en interne à l'Université Paris-Saclay.

A titre d'information, Olivier Piffault donne la liste des chercheurs membres du conseil scientifique du futur conservatoire de la presse d'Amiens, tout en relevant qu'ils travaillent dans les humanités et non les sciences.

Alice Lemaire posera également la question en interne au Muséum national d'histoire naturelle, dont les chercheurs sont sensibles aux questions de conservation.

Odile Contat suggère que Marie-Lise Tsagouria fasse une proposition.

Christophe Péralès appuie la suggestion qu'un membre concerné par l'activité du CTLeS, notamment connaissant le fonctionnement de plans de conservation partagée, fasse partie du C.O.S.

François-Joseph Ruggiu clôt la séance au bout d'une heure comme convenu, en remerciant les participants pour les idées échangées, en leur demandant d'envoyer dans les tout prochains jours des suggestions de noms avant de recevoir le compte rendu.